

	Fiche de Poste Conducteur(trice) ligne d’embouteillage, vins tranquilles et effervescents	<i>CD /</i> <i>06/11/2024</i>
		<i>Rédacteur : CD</i>
		<i>Page 1 sur 1</i>

MISSION(S)
<p>PERMANENTE(S)</p> <p>Raison d’être : Collaborateur(trice) au sein des Ets Soret, vous aurez en charge la bonne réalisation du conditionnement des vins tranquilles ou effervescents sur une ligne automatisée, ou semi-automatisée, sur les sites de production (exploitation viticulteur) ou dans les caves de l’entreprise.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Garantir le bon fonctionnement de la ligne d’embouteillage et le maintien de la qualité des vins mis en bouteilles. - Respecter les règles d’hygiène et de sécurité. - Prévenir et/ou prévoir à l’ensemble des étapes de maintenance des appareils, véhicules, mis à disposition. - Maintenir un niveau de formation permettant la polyvalence sur les machines d’embouteillages et/ou sur la qualité des vins finis : tranquilles, effervescents. <p>Mission 1 En lien avec le responsable des plannings :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Garantir un service de qualité dans la mise en bouteilles chez l’exploitant ou dans les caves de l’entreprise. - Organiser son chantier de travail, et garantir le bon fonctionnement des machines. Contrôler la bonne alimentation en matières premières et mettre toute en œuvre afin de garantir la pleine et entière qualité des vins travaillés. <p>Mission 2 Au sein de l’entreprise, en exploitation et sur toutes les étapes des chantiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respecter les consignes de sécurité et d’hygiène. Informer dans les meilleurs délais, tout incident, accident, actes de prévention permettant de limiter les risques à venir. - S’informer en permanence sur les règles d’hygiène à respecter. <p>Mission 3 En lien avec le service maintenance et/ou la direction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les dysfonctionnements des équipements et des machines et réaliser des interventions simples en cas d’incident - Prévenir de tous besoins en maintenance à effectuer sur les machines et les véhicules de transport ou lors de toutes opérations menées dans les locaux de l’entreprise, notamment les caves. <p>Mission 4 Formation et accréditations obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Garantir la mise à jour des accréditations obligatoires : CACES et suivre les formations obligatoires ou volontaires au maintien du niveau de compétences attendu du poste. <p>Liens fonctionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Responsable planning - Service maintenance